Avisbat

Mardi 26 mai 2026

AVIS À LA BATELLERIE
N° FR/2026/00749-0

Évènement

Article R-4311-1 du code des transports
Arrêté préfectoral n°2026 - 001

Modalité d'exploitation

Localisation A

Ill canalisée

PK de début : 0.000 - Jonction CRRBN
PK de fin : 4.600 - Jonction CMR

Du 19/01/2026 à 08h00
Au 31/12/2026 à 17h00

Modification temporaires des horaires de navigation
Menues embarcations

Localisation B

Ill canalisée

PK de début : 0.850 - Canal usinier de la Zornmüle
PK de fin : 1.120 - Canal usinier de la Zornmüle

Du 19/01/2026 à 08h00
Au 31/12/2026 à 17h00

Modification temporaires des horaires de navigation
Menues embarcations

Localisation C

Canal de la Marne au Rhin, branche est

PK de début : 310.640 | Écluse n° 51
PK de fin : 313.025 - Bassin des remparts

Du 19/01/2026 à 08h00
Au 31/12/2026 à 17h00

Modification temporaires des horaires de navigation
Menues embarcations

Localisation D

Canal du Rhône au Rhin, branche nord

PK de début : 131.960 | Écluse n° 85
PK de fin : 133.930 - Bassin du Heyritz

Du 19/01/2026 à 08h00
Au 31/12/2026 à 17h00

Modification temporaires des horaires de navigation
Menues embarcations

Informations supplémentaires

USAGERS CONCERNES: bateaux de puissance propulsive inférieure ou égale à 4,5 kW

Veuillez trouver en pièce jointe l'arrêté préfectoral N° 2026-001 faisant état des dispositions générales de navigation pour tous types de bateaux de puissance propulsive inférieure ou égale à 4,5 kW notamment des plages horaires mensuelles, du port du gilet de sauvetage ou assimilé et des dispositions applicables aux sociétés de location de bateaux sans permis, tout particulièrement les dispositions à porter à la connaissance des utilisateurs des bateaux sans permis sur les voies navigables de Strasbourg.

Contacter le(s) service(s) concerné(s)

Service territorial Strasbourg Rhin

03 88 59 76 00 ut-rhin.dut.dts@vnf.fr